



Prisme by Altitude Infra : Un Jura 100% fibré

En avril 2021, David Elfassy Président Directeur Général de la société Altitude Infra, et Clément Pernot, Président du Conseil Départemental du Jura, officialisaient la délégation de service public affermo-concessive d'une durée de 30 ans pour le déploiement du réseau de fibre optique Très Haut Débit dans le Jura.

Trois mois plus tard, le département du Jura et Altitude Infra via sa société dédiée Altitude Fibre 39, implantée localement au cœur de Lons-le-Saunier sont fiers de vous annoncer la naissance du réseau de fibre optique jurassien « **Prisme by Altitude Infra** ».

Afin de construire et exploiter le réseau jurassien sont nécessaires 171 millions d'euros. Cet investissement est porté en totalité par Altitude Fibre 39.

Prisme by Altitude Infra a deux missions principales :

- ▶ **Reprendre en affermage le réseau existant.** Ce dernier est constitué du réseau de montée en débit et des 9 communes pilotes FTTH repris par Prisme depuis le 1^{er} septembre 2021. Ainsi que du réseau d'initiative public régional en cours de déploiement, soit 52 000 prises déployées d'ici 2034 (phase 1) ;
- ▶ **Et construire la phase 2 du réseau de fibre optique** complémentaire au premier sur le département du Jura représentant 85 700 nouvelles prises en concession d'ici 2024.

Les travaux fibre optique s'articulent en différentes phases :

- ▶ **Phase d'étude** : les équipes travaux évaluent les infrastructures existantes au niveau de la voirie et repèrent celles qu'il faut faire évoluer, pour déployer la fibre optique (par exemple, contrôler l'état d'un poteau téléphonique...) ;
- ▶ **Phase travaux** : plusieurs mois après, des travaux d'infrastructure sont réalisés dans votre rue en coordination et avec l'accord de votre mairie ;
- ▶ **Phase d'installation** : pendant quelques mois, les opérateurs commerciaux, peuvent venir installer leur matériel dans les infrastructures du réseau Prisme by Altitude Infra. Ce qui leur permettra par la suite de vous proposer leurs offres.

→ Sur Orgelet, ces trois phases sont pratiquement terminées, c'est la raison pour laquelle **fin novembre une grande partie des foyers d'Orgelet sera éligible à la fibre** optique et vous pourrez souscrire à une offre auprès du fournisseur d'accès à internet de votre choix.

Pour savoir si vous faites partie de cette première vague d'éligibilité vous pouvez aller voir sur <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-JURA>

- ▶ Si le pictogramme de votre logement est en **bleu**, vous serez éligible fin novembre
- ▶ Si le pictogramme de votre logement est en **gris**, il faut attendre encore quelques mois

Réunion publique Orgelet le Mardi 12 décembre à 19h30

Afin de vous donner de plus amples informations et répondre à vos interrogations nous organisons une réunion à la **salle de la Grenette, Place du Bourg de Merlia**.

Rencontre avec les fournisseurs d'accès le Lundi 18 décembre de 14h à 20h

Vous pourrez également rencontrer les fournisseurs d'accès lors d'une autre réunion, qui se tiendra également à la salle de la Grenette.

Retrouvez aussi toute l'actualité de Prisme by Altitude Infra sur les réseaux sociaux :
Twitter : **@PrismeFibre** | LinkedIn : **Prisme Fibre**